PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES DU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL,
tenue le 21 juin 2021 à 16 h, via la plateforme ZOOM.

PRÉSENCES :

Bibeau Nathalie
Bilodeau Cynthia
Bourgoin Annie
Bourgon Julie
Bouthillier Myriam
Brabant Chantal
Brossoit Kathleen
Brunet Émilie
Chartrand Mélanie
D'Amour Michèle
Desjardins Valérie
Dubé Sylvette
Ferland Alexandre
Fuller Brigitte
Gabriele Karine
Gariépy Isabelle
Gaudreau Mélanie
Grenier Sylvie
Jacques Karen
Lamoureux Mélanie
Lapointe Amélie
Lapointe Katia
Larochelle Amélie
Lavoie Nadine
Leduc Marie-Claude
Lefebvre Andrée-Ève
Lefebvre Véronique
Léveillé Amélie
Lévesque Karine
Malouin Claudine
Ménard Julie
Morin Yvane
Morin-Plante Alexandra
Nolin Marie-Claude
Rinfret Lemire Estelle
Rose Marie-Josée
Schimek Christina

ORDRE DU JOUR :

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 1
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 MAI 2021 ET SUIVIS 1
3. NÉGOCIATION NATIONALE 2
4. DÉPASSEMENT D'ÉLÈVES, CALCUL ET PONDÉRATION À PRIORI 2
5. CPM : BUDGET ET LIBÉRATIONS 2021-2022 2
6. RÉGIME PÉDAGOGIQUE MODIFIÉ 2021-2022 3
7. RAPPORT D'ACTIVITÉS FSE ET SERV 3
8. RÈGLES BUDGÉTAIRES 2021-2022 3
9. COMITÉ ACTES 3
10. QUESTIONS DIVERSES 3
11. VARIA 3

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Julie Ménard,
Appuyé par Mélanie Lamoureux :

A2021-CD-DEC-37 **Il est résolu à** l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant au point varia :

a) Camp pédagogique

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 MAI 2021 ET SUIVIS

Proposé par Cynthia Bilodeau,
Appuyé par Julie Ménard :

A2021-CD-DEC-38 **Il est résolu à** l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 26 mai 2021 tel que présenté.

Suivis :

2.1 Cartes de membre électroniques : 3e offensive
Nous remercions les personnes déléguées d'avoir contribué à la réussite de la 3e offensive du 14 au 18 juin 2021.

2.2 Grief dépassement des moyennes
La présidente explique le règlement entendu entre le SERV et le CSSTL la journée même de l'audition. Une lettre sera transmise aux enseignantes et enseignants concernés par ce règlement et la somme sera remise par le CSSTL sur une paie d'ici le 15 juillet. Nous invitons les membres concernés par ce règlement à communiquer avec le syndicat s'ils ont des questions.

2.3 Offensive professionnelle, dépôt de lettres à la direction
Nous écoutons les témoignages de trois personnes déléguées sur la manière dont elles s'y sont prises dans leur école pour déposer la lettre à la direction. Si ce n'est pas déjà fait, les personnes déléguées sont invitées à transmettre le modèle de lettre aux membres de leur école et la déposeront à la direction de l'école d'ici la fin de l'année scolaire. Diverses modalités sont possibles. Un courriel a été transmis à cet effet le 10 juin 2021.

3. NÉGOCIATION NATIONALE

Il n'y a pas encore d'entente intersectorielle. Présentement, certains groupes sont encore à la table de négociation sectorielle. Comme la fin de l'année scolaire approche, nous invitons les membres à suivre l'actualité. Le sujet sera à l'ordre du jour à la première assemblée des personnes déléguées de l'année scolaire 2021-2022.

4. DÉPASSEMENT D'ÉLÈVES, CALCUL ET PONDÉRATION À PRIORI

Le calcul à faire pour vérifier si un groupe est en dépassement d'élèves ainsi qu'un exemple de calcul pour la pondération à priori sont expliqués par la présidente. Les personnes déléguées sont invitées à diffuser *L'Informel* de juin 2021, pages 3 et 5, dans leur milieu pour des détails plus précis.

5. CPM : BUDGET ET LIBÉRATIONS 2021-2022

La nouvelle politique CPM pour les spécialistes est présentée par la vice-présidente à la trésorerie. Elle invite les personnes déléguées à la transmettre aux membres de leur établissement, entre autres, à celles qui siègent au comité CPM de l'école. Cette politique se veut aussi un exemple à suivre pour les milieux.

Elle rappelle le rôle des comités-écoles, à la page 6 du document, quant aux procès-verbaux et aux documents à faire suivre au syndicat, à l'attention d'Amélie Lapointe amelie@servaudreuil.net.

6. RÉGIME PÉDAGOGIQUE MODIFIÉ 2021-2022

La vice-présidente à la trésorerie présente les modifications à venir au Régime pédagogique 2021-2022 à l'aide du document A2021-CD-29. Avec les modifications à venir, il sera important pour les comités des Normes et modalités d'évaluation des apprentissages de consulter les membres de leur école dès la rentrée scolaire. La révision des Normes et modalités d'évaluation des apprentissages est normalement faite à la rentrée scolaire puisque l'*Instruction annuelle* venant modifier le Régime pédagogique sort durant l'été ou en début d'année scolaire.

7. RAPPORT D'ACTIVITÉS FSE ET SERV

Le rapport d'activité du SERV est présenté par la présidente.

Proposé par Brigitte Fuller,
Appuyé par Myriam Bouthillier :

A2021-CD-DEC-39 **Il est résolu à l'unanimité** que les personnes déléguées reçoivent le rapport d'activités du SERV.

8. RÈGLES BUDGÉTAIRES 2021-2022

La présidente présente quelques règles budgétaires 2021-2022 dans le document A2021-CD-029.

9. COMITÉ ACTES

Cynthia Bilodeau présente les points abordés dans *L'Informel* de juin 2021 en lien avec le comité ACTES : invitation à s'abonner au groupe Facebook *Mouvement ACTES-CSQ-SERV (anciennement EVB)*. De plus, elle invite les membres à aller porter les masques de procédures souillés aux différents écocentres de la région en utilisant leur propre adresse postale. Le volume que représentent les masques est minime et ne risque pas de dépasser la limite par ménage.

10. QUESTIONS DIVERSES

Budget pour mobilier : le budget mobilier se nomme MAO (Mobilier appareillage outillage). Il faut questionner sa direction d'école sur le montant alloué dans cette règle budgétaire.

11. VARIA

a) Camp pédagogique : le syndicat n'a pas l'information. Nous transmettrons l'information si le centre de services scolaire nous la fournit.

Tirage de prix de présence : seize (16) prix de vingt-cinq dollars (25,00 $) sont tirés parmi les personnes déléguées et substituts présents à l'assemblée pour les remercier de leur travail et implication tout au long de l'année scolaire. Ces prix de présence sont une gracieuseté des Fonds de solidarité FTQ. Voici le nom des personnes gagnantes :

1. Bibeau Nathalie
2. Brossoit Kathleen
3. Brunet Émilie
4. Desjardins Valérie
5. Ferland Alexandre
6. Fuller Brigitte
7. Lamoureux Mélanie
8. Larochelle Amélie
9. Lavoie Nadine
10. Lefebvre Andrée-Ève
11. Lévesque Karine
12. Malouin Claudine
13. Ménard Julie
14. Morin-Plante Alexandra
15. Nolin Marie-Claude
16. Rinfret Lemire Estelle

Levée de l'assemblée à 18 h 15

Véronique Lefebvre
Présidente

Amélie Lapointe
Vice-présidente au secrétariat